

RÉSEAU INTERNATIONAL DE SUIVI, DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE



---

PLAN DE TRAVAIL

**Mission :** promouvoir et faciliter la coopération et la coordination des membres du Réseau via l'échange d'informations, le développement des capacités et un travail commun afin d'optimiser l'efficacité des activités de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS).

**Vision :** être reconnu comme le principal point de contact, facilitateur et conseiller sur toutes les questions de SCS afin de prévenir, de dissuader et d'éliminer les activités de pêche et liées à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) à l'échelle locale, régionale et internationale.

**Champ d'application :** le Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) est un réseau de membres informel à but non lucratif, non lié à un traité, fondé afin de faciliter la coopération bilatérale et multilatérale pour lutter contre les activités de pêche et liées à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

**Objectif :** dans le cadre de son champ d'application, le Réseau international de SCS a pour objectif d'améliorer l'efficacité et le bon fonctionnement du suivi, du contrôle et de la surveillance (SCS) concernant les activités de pêche et liées à la pêche par la coopération, la coordination, la collecte et l'échange d'informations entre les organisations ou les institutions chargées des activités de SCS de la pêche et liées à la pêche.

### **Principes généraux :**

En mettant en vigueur son objectif, le Réseau international de SCS pourra :

- (a) rechercher des solutions pratiques afin de lutter contre les activités de pêche, ou liées à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ;
- (b) faciliter la communication et l'échange d'informations entre les membres ;
- (c) développer et maintenir des capacités de partage de l'information ;
- (d) favoriser les efforts, la coopération et la collaboration conjugués ;
- (e) renforcer les capacités ;
- (f) coordonner les initiatives d'éducation et de formation ;
- (g) améliorer les occasions de partage et de transfert de technologie ;
- (h) promouvoir de nouveaux outils de SCS ;
- (i) mieux sensibiliser le public.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1: faciliter l'intensification des échanges d'informations et les activités conjuguées de SCS parmi les membres.**

Résultat visé	Activités	Budget alloué	Délai	Membres responsables	Indicateurs de réussite
1(a) - Élaborer une stratégie de communication visant à accroître la connaissance, la publication et la diffusion des projets et des réalisations du Réseau dans les journaux, les médias populaires et sociaux et au sein des membres.	<p>1. Concevoir l'ébauche d'une stratégie de communication efficace et la mettre en œuvre.</p> <p>2. Encourager la participation avec des sources médiatiques afin de sensibiliser à la pêche INN et au Réseau international de SCS.</p>	À annoncer.	Avril 2012 - avril 2013	Directeur exécutif et comité exécutif.	
1(b) - Inviter les membres à utiliser et à développer le Réseau pour solliciter des informations sur le SCS à d'autres pays.	<p>1. Gérer une liste à jour des coordonnées des membres du Réseau international de SCS.</p> <p>2. Aider les membres du Réseau international de SCS à traiter les demandes d'informations.</p>	À annoncer.	Avril 2012 - avril 2014	Directeur exécutif et comité exécutif.	
1(c) - Encourager les membres à partager avec le Réseau les informations sur les programmes de	1. Simplifier la communication d'informations aux membres du Réseau	À annoncer.	Avril 2012 - en cours	Directeur exécutif et comité exécutif.	

<p>formation, les modifications aux systèmes nationaux de SCS (les lois, les règlements, les politiques et/ou les programmes) ou le développement des pratiques de gestion exemplaires, etc.</p>	<p>international de SCS.</p> <p>2. Rechercher des informations provenant de membres sur les activités de SCS et en faire part au Réseau.</p> <p>3. Le cas échéant et dans la mesure du possible, distribuer des documents de SCS afin de recueillir les opinions et les commentaires des pays participants du Réseau international de SCS.</p> <p>4. Développer un inventaire des expertises des pays vis-à-vis de divers types de mesures de SCS.</p>				
<p>1(d) - Créer un bulletin régulier qui mettra en relief les projets et d'autres actualités pertinentes survenant dans des pays membres ou des sujets pouvant intéresser les professionnels du SCS, en particulier ceux qui illustrent une collaboration porteuse de succès.</p>	<p>1. Publier tous les trimestres sur le site Web des événements, des articles et des questions liées au SCS et les envoyer par e-mail.</p> <p>2. Encourager une plus importante contribution de l'ensemble des membres au bulletin.</p>	<p>À annoncer.</p>	<p>Avril 2012 - en cours</p>	<p>Directeur exécutif et comité exécutif.</p>	

<p>1(e) - Développer et maintenir un site Web du Réseau, y compris les liens vers les sites Web des membres, le cas échéant.</p>	<p>1. Encourager les membres à mettre à jour et à gérer leurs sites Web à l'aide d'informations à jour sur les statistiques, les opérations, les listes de contacts et d'autres centres d'intérêt liés au SCS.</p> <p>2. Procéder à l'évaluation des besoins en information, en assurer la diffusion, puis compiler les ressources disponibles et les publier.</p>			<p>Directeur exécutif et comité exécutif.</p>	
--	--	--	--	---	--

**OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2 : coordonner et encourager la coopération internationale sur le SCS et sensibiliser aux questions de SCS ;**

Résultat visé	Activités	Budget alloué	Délai	Membres responsables	Indicateurs de réussite
<p>2(a) - Étendre l'adhésion au Réseau, tout particulièrement dans les régions qui ne sont pas encore suffisamment représentées.</p>	<p>1. Sensibiliser les régions qui ne sont pas encore suffisamment représentées à l'existence et à l'importance du Réseau international de SCS via une correspondance électronique et tout autre moyen approprié.</p> <p>2. Identifier et inviter les pays non participants et les organisations pertinentes</p>	<p>À annoncer.</p>	<p>Avril 2012 - avril 2014</p>	<p>Directeur exécutif et membres du Réseau international de SCS.</p>	

	aux réunions du Réseau international de SCS.				
2(b) - Étendre les relations du Réseau avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales œuvrant sur des activités de SCS et les initiatives régionales existantes par le biais du développement de partenariats stratégiques ou en les invitant à tenir lieu d'observateurs au sein du Réseau, le cas échéant.	<p>1. Identifier d'autres organisations internationales appropriées pour mener des opérations de sensibilisation sur le réseau et conclure d'éventuels partenariats à l'avenir, le cas échéant.</p> <p>2. Inviter les RFMO (organisations régionales de gestion de la pêche), les organisations internationales et d'autres organisations non gouvernementales à participer aux ateliers de formation pour le respect des mesures dans les pêches mondiales du Réseau international de SCS et à d'autres ateliers, le cas échéant.</p> <p>3. Fournir le financement pour les opérations de sensibilisation et les ateliers.</p> <p>4. Développer et gérer un réseau de communication destiné au partage et à la publication d'informations sur la pêche illicite, non déclarée</p>	À annoncer.	Avril 2012 à mars 2015	Directeur exécutif et comité exécutif.	

	<p>et non règlementée.</p> <p>5. Inviter les RFMO, les organisations internationales et d'autres organisations non gouvernementales à apporter leur soutien aux pays en développement afin d'optimiser leurs stratégies de SCS.</p> <p>6. Explorer la possibilité de coopérer et de conclure un accord avec d'autres organisations, comme Interpol.</p> <p>7. S'efforcer d'obtenir la récompense Arrêtez la pêche INN.</p>				
<p>2(c) - Encourager la participation de représentants du Réseau aux réunions pertinentes afin d'accroître la visibilité, la base de connaissances et les relations du Réseau.</p>	<p>1. Encourager les membres du Réseau international de SCS à promouvoir ce dernier en participant aux réunions appropriées.</p> <p>2. Le cas échéant, se déplacer et représenter le Réseau international de SCS lors d'autres réunions relatives aux activités de SCS et INN.</p>	<p>À annoncer.</p>	<p>Avril 2012 - en cours</p>	<p>Directeur exécutif et comité exécutif.</p>	

	3. Sensibiliser sur le Réseau international de SCS de diverses manières afin d'inclure la distribution de son bulletin.				
2(d) - Réunir régulièrement les responsables des agences d'application de la réglementation sur les activités de pêche afin de partager les informations et de discuter de préoccupations communes.	<p>1. Développer un réseau de communication électronique (dans le cadre du site Web) afin que les pays puissent partager quotidiennement leurs expériences, leurs défis, leurs réussites et leurs suggestions, entre autres.</p> <p>2. Le cas échéant, des réunions ponctuelles doivent être organisées le plus régulièrement possible.</p> <p>3. Encourager la participation au GFETW des responsables des agences d'application de la réglementation sur les activités de pêche.</p> <p>4. Explorer la possibilité d'obtenir le statut d'observateur auprès de la FAO.</p>	À annoncer.	Avril 2012 - en cours	Directeur exécutif et comité exécutif.	



**OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3 : aider à renforcer les capacités humaines et techniques des membres en vue de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes efficaces de SCS.**

Résultat visé	Activités	Budget alloué	Délai	Membres responsables	Indicateurs de réussite
3(a) - Faciliter ou fournir une aide et/ou les contacts adéquats aux membres, en particulier pour réagir aux suspicions d'incidents INN ou pour renforcer leurs capacités relatives aux activités de SCS.	<p>1. Simplifier les demandes des membres en apportant une direction et un soutien aux activités de SCS.</p> <p>2. Aider à assurer une exposition positive (médias, magazines, etc.) aux résultats de l'assistance requise.</p> <p>3. Rassembler et permettre d'accéder aux pratiques de SCS via le site Web.</p> <p>4. Essayer d'aider les pays en développement à participer aux ateliers de formation pour le respect des mesures dans les pêches mondiales.</p>	À annoncer.	Avril 2012 - en cours	Directeur exécutif et comité exécutif.	
3(b) - Faciliter et organiser, le cas échéant, des activités de formation internationales, nationales et/ou régionales au SCS, notamment des sessions de « formation des formateurs »	1. Obtenir le financement nécessaire à l'organisation d'au moins un atelier d'application de réglementations globales tous les deux ans.	À annoncer.	Avril 2012 - en cours	Directeur exécutif et comité exécutif.	

<p>et assurer le support et l'évaluation de suivi s'y rapportant.</p>	<p>2. Mettre en lumière les efforts du Réseau international de SCS lors de ces ateliers d'application de réglementations globales qui visent à grossir les rangs des pays participants.</p> <p>3. Créer un comité de pilotage pour le 4<sup>e</sup> GFETW.</p> <p>4. Informer les membres participants des dernières techniques, méthodes et équipements utilisés pour former les responsables des pêches.</p>				
<p>3(c) - Faciliter et organiser des sessions de « formation des formateurs », le cas échéant.</p>	<p>1. Développer et maintenir un registre répertoriant les formateurs, les entités et les infrastructures liés aux formations sur le SCS des activités de pêche.</p>				
<p>3(d) - Surveiller et communiquer l'assistance technique et les opportunités de formation au SCS.</p>	<p>1. Surveiller et communiquer l'assistance technique et les opportunités de formation au SCS.</p>				